



Jacques Saintange

Françoise Capelle et Jacques Lucas dit LESPINE

Les procès-verbaux de la Juridiction royale des Trois-Rivières mentionnent, à la date du 8 mai 1654, que Françoise Capelle possède une maison avec cheminée, entourée de pieux et située dans l'enceinte du bourg trifluvien, à l'endroit appelé « maison des habités ». Cet emplacement était encore occupé il y a quelques années par le commerce de P.A. Gouin, rue des Forges. C'est là qu'elle a vécu avec Jean Turcot et c'est aussi là qu'est né son fils Jacques quelques jours après la mort tragique de son premier mari.

L'année suivante, elle y séjourne encore lorsque paraît dans sa vie un jeune homme nommé Jacques Lucas dit Lespine. Depuis quand celui-ci est-il arrivé dans les parages ? Qu'y fait-il ? Son contrat de mariage passé devant le notaire Séverin Ameau le 9 novembre 1653 ne le dit pas exactement, sinon qu'il demeure dans le bourg voisin du Cap-de-la-Madeleine. Le document précise que Jacques Lucas dit Lespine « de la paroisse du port en Normandie filz de Martin Lucas & Renée Houbert ses pere & mere », s'apprête à épouser « françoise Capelle veufve de feu Jean Turcot vivant habitant des Trois-Rivières ».

Il s'agit, selon le Père Gentil Turcotte, de Port-en-Bessin, un port de pêche déposé dans un creux de falaise léché par les vagues de la baie de la Seine, une excroissance de la Manche. Le visiteur y voit une vallée sans rivière, ne sachant pas que les eaux de la Drome et de l'Aure supérieure, englouties à quelques kilomètres vers le sud, rejaillissent aux fosses du Soucy après course voilée sous le sol. Port-en-Bessin, dont l'existence se perd dans la nuit des temps, recèle d'abondantes ruines gallo-romaines et ses bassins, aujourd'hui reconstitués, dateraient du 13^e siècle.

Lors de la passation de leur contrat de mariage, Jacques et Françoise sont assistés « d'honorable homme Pierre

Boucher, capitaine commandant aux Trois-Rivières, juge prévost du Cap, lieutenant général » et de Nicolas Rivard sieur de la Vigne, capitaine du dit Cap ; aussi de Hélie Bourbaut, notaire en la juridiction du Cap-de-la-Madeleine et de M^{re} Bertrand Fafard dit Laframboise, habitant des Trois-Rivières. Pour sa part, Françoise Capelle, originaire de Chesny-aux-Vignes, fille de Julien Capelle et de Laurence le Comte, de l'évêché de Bayeux, en Normandie, est accompagnée de Michel Le Neuf escuyer sieur du Hérisson, d'Étienne de Lafond, Jacques Brisset et Jacques Bertaut.

La future épouse promet foi et loyauté au futur époux, ajoutant qu'après le mariage consommé, tous les biens qui lui seront venus de son défunt mari et ceux qui viendront de Jacques Lucas appartiendront à la communauté créée par les deux époux. Les parties sont d'accord que Jacques Turcot, fils

issu du premier mariage de Françoise, sera considéré au même titre que les enfants qui pourront naître du second. Le contrat du notaire Ameau est signé par Boucher, Le Neuf, Rivard, Brisset, Fafard et Bertaut, Lespine et Capelle se contentant d'y inscrire leur marque.

L'établissement du Cap-de-la-Madeleine

Le journal des Audiences de la Juridiction des Trois-Rivières signale en 1664 qu'en quittant sa maison sise hors des remparts du bourg trifluvien, Françoise Capelle la baille à un nommé Michel de Serois dit Boutentrain, qui accepte de payer un loyer pour une durée de six mois. Françoise va ensuite résider avec son mari sur une terre qui lui a été concédée par les Jésuites au Cap-de-la-Madeleine. Il s'agirait de la même concession faite à titre posthume à Jacques Lucas, plus de six ans après le décès de celui-ci, selon un acte du notaire Jacques de la Tousche daté du 11 février 1666. Ce jour-là, le Jésuite, Jacques Fremin, supérieur des missions des Trois-Rivières et de la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, en sa qualité de procureur du Père François Le Mercier, supérieur de toutes les missions du pays, concède à Jacques Lucas dit Lespine, habitant du Cap, une terre de deux arpents de front sur le fleuve Saint-Laurent, sur 40 de profondeur, bornée au sorouest par la concession de Médard Chouart des Groseillers. Ladite terre en est séparée par une ligne qui s'allonge vers le nord-ouest, et au nord-est par la concession appartenant à Pierre Guillet dit Lajeunesse. Au sud passe le grand chemin situé le long du fleuve. À l'autre bout, au nord-ouest, s'étendent les terres non concédées. Le même document fait aussi mention d'un contrat intervenu le 11 mars 1656 entre Lucas et le Père de La Place, alors procureur des missions des Trois-Rivières.

Selon Marcel Trudel, cette terre de deux arpents de front serait située à l'embouchure de la rivière Saint-



Benjamin Dontigny et son épouse Joséphine Bélanger ont séjourné à Manchester, N.H., de 1886 à 1894. Cette photographie signée M.R. Call a été prise durant ce séjour aux États-Unis. Benjamin est décédé à Grand-Mère le 1^{er} août 1897.

Maurice. Elle sera revendue par Jacques Lemarchand, troisième époux de Françoise Capelle, le 13 août 1663. Elle comptait alors dix arpents de défrichés et avait comme voisins Pierre Pinot dit Laperle et Barthélemy Bertaut. Ladite propriété serait située aujourd'hui entre les rues Brunelle et Saint-Laurent, dans le voisinage de l'église Saint-Lazare, enjambant l'usine de la Reynolds jusqu'au-delà de la rue de Grandmont. L'acte de 1663 paraît avoir été annulé.

Enfin, un acte de Jacques de la Tousche, huissier et procureur fiscal de la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, signale une vente effectuée le 14 novembre 1667 à Charles Du Montmainier. Les vendeurs sont Jacques Lemarchand et Françoise Capelle. Cette dernière, y apprend-on, avait hérité de Jacques Lucas un emplacement du côté de la rue Notre-Dame, aux Trois-Rivières. Ce terrain de vingt pieds de front sur trente de profondeur, borné au nord-est par une propriété de Jeanne Énard, veuve Crevier, et au sud-est par les cabanes des sauvages, avait été concédé à Lucas le 1er novembre 1657.

Autre victime des Iroquois

Françoise Capelle va perdre son deuxième époux de la même façon que le premier, mais dans des circonstances différentes. Ce fait est rapporté dans une note laconique inscrite au Journal des Jésuites à la date du 12 septembre 1659.

« Un Français nommé Lépine tué aux Trois-Rivières par les Iroquois, peut-être par l'un des deux qui s'étoient échappés des prisons de Quebec, dont l'un a été repris. »

Les enfants Lucas

De son union avec Jacques Lucas, Françoise Capelle a mis au monde deux enfants : une fille et un fils. Tous deux sont nés aux Trois-Rivières et leurs actes de baptême sont rédigés en latin par des missionnaires jésuites, le premier par Léonard Garreau, le second par Jacques de La Place.

Marie, baptisée le 22 janvier 1655,



Josephine Bélanger, photographiée avec sa famille vers 1903. Elle est accompagnée de ses quatre fils et de ses trois filles. De gauche à droite, première rangée : Albert Dontigny, futur Jésuite, Victorine Dontigny, mariée à J. Gélinas, Josephine Bélanger-Dontigny et Georges Dontigny, cultivateur. Deuxième rangée : Frank Dontigny, futur papetier, Emma Dontigny, mariée à M. Boisvert, Hector Dontigny, commerçant et Georgine Dontigny, mariée à A. Plante.

née récemment. Parrain et marraine : Christophe Crevier dit Lameslée et Marie Marguerite, femme du sieur de Saint-Quentin.

François, né le 24 février et baptisé le 14 mars 1658. Parrain et marraine : Pierre Soumande et Suzanne Noyon.

Leurs familles

Le 10 novembre 1671, Marie épousa à Batiscau Louis Fafard sieur de Lonval, fils de Bertrand Fafard sieur de Laframboise et de Marie Sédilot. Le même jour, le notaire Jean Cusson rédige leur contrat de mariage. En l'absence de Françoise Capelle, sa mère, Marie est représentée par Jacques Lemarchand, habitant de la côte Saint-Éloy, son beau-père. Louis Fafard promet de doter sa future épouse de la somme de 400 livres tournois payable en quatre ans avec du blé, des pelleteries ou de l'argent. Marie apporte dans son coffre nuptial une couverte blanche de Normandie, de la fine toile et autres étoffes. Sa famille ajoute une truie et des poules.

Onze enfants sont issus de ce couple, tous nés et baptisés aux Trois-Rivières.

1. Joseph, né et baptisé le 27 mars 1673. Décédé avant 1681.

2. Louis, baptisé le 19 mai 1675 ; inhumé aux Trois-Rivières le 2 mars 1703.

3. Alexis, né le 8 et baptisé le 17 janvier 1678 ; décédé le 17 à Kamouraska et inhumé le 18 novembre 1703 à Rivière-Ouelle.

4. Jacques dit Lasavanne, né le 31 octobre et baptisé le 6 novembre 1689. Vivait encore en 1700.

5. Michel, né et baptisé le 9 avril 1683 ; marié en 1717 à Marie-Charlotte Godefroy.

6. Marie-Françoise, née et baptisée le 27 octobre 1685. Entrée chez les Ursulines des Trois-Rivières sous le nom de sœur Saint-Jean-Baptiste. Décédée dans cette communauté le 1er avril 1778, à l'âge de 92 ans et 5 mois.

7. Marguerite-Thérèse, née le 1er et baptisée le 2 août 1688 ; mariée en 1702 à Noël Trottier de Labissonnière.

8. Alexis, né le 31 janvier et baptisé le 11 février 1691 ; marié en 1720 à Marie-Anne Fournel.

9. Joseph, baptisé le 10 novembre 1693.

10. François, baptisé le 2 mai 1696 ; père de Marie-Françoise, née d'une mère amérindienne.

11. Marie-Exupère, baptisée le 13 janvier 1699. Entrée chez les Ursulines des Trois-Rivières sous le nom de sœur Saint-Jean.

Louis Fafard a été l'un des plus importants marchands bourgeois des Trois-Rivières, de la fin du 17^e siècle et du début du 18^e. Marie Lucas a été inhumée aux Trois-Rivières le 29 novembre 1700 après avoir « donné toutes les marques d'une bonne chrétienne ayant demandé et reçu tous les sacrements dans une parfaite connaissance », écrit le Récollet Luc Filiastre dans son acte de sépulture. L'année suivante, Louis Fafard accompagnera un contingent de plus de 40 voyageurs provenant des régions des Trois-Rivières, Montréal, Québec et d'ailleurs, qui « se sont volontairement engagés au service du Roy d'aller au Détroit sous la conduite du Sr Laumet Cadillac qui commande au dit lieu sous les ordres de Mr le chevalier de Callières gouverneur et lieutenant général pour le Roy en tout le pays de la Nouvelle-France

auquel ou à celui qui commande à sa place, lesd voyageurs promettent de travailler et de faire tout ce qui leur sera commandé.»

Le contrat indique que les engagés ne pourront faire aucune traite à leur profit directement ni indirectement. Ils seront nourris aux frais du Roy et recevront, à partir du 1er juin, des gages de 400 ou 225 livres par année. Combien de temps Fafard a-t-il séjourné dans la région de Détroit? Tout au plus deux ans. Le 19 juillet 1703, il comparait devant le notaire François Trotain, à Batiscan, dans la maison de Françoise Lafond, sa future épouse, veuve de Charles Lesieur, afin d'y ratifier les clauses de leur contrat de mariage. Louis Fafard possédait un magasin aux Trois-Rivières et un autre à Québec. Il sera inhumé à Batiscan le 4 février 1717. Une semaine plus tard, son fils Michel, tuteur de ses frères mineurs, procédera à l'inventaire de ses défunts parents. Le partage entre les héritiers se fera le 21 mars. Après le décès de son mari, Françoise Lafond ira résider à Montréal où elle sera inhumée le 2 octobre de la même année. Cet acte est inscrit dans les registres de la paroisse Notre-Dame.

Le 12 janvier 1695, *François Lucas dit Dontigny* épouse à Champlain Marie-Madeleine Baudouin, fille de l'ancêtre René et de Marie Raclos. Leur contrat de mariage rédigé par François Trotain, le 10 janvier 1695, révèle que les parties se sont rassemblées à Champlain, dans la maison de Jacques Turcot, demi-frère du futur époux et juge de la juridiction de Champlain. François recevra de sa famille la somme de 400 livres tournois en argent tandis que Marie-Madeleine est dotée d'un montant de 1 000 livres payable par tranches de 200 livres.

François Lucas et Marie-Madeleine Baudouin sont les parents de trois fils, tous baptisés à Champlain.

1. *François*, baptisé le 8 février 1696; marié à Champlain le 27 août 1726 (contrat Normandin, même jour), à Marie-Joseph Cailla, veuve de Joseph Mercereau (7 enfants).

2. *Alexis*, baptisé le 9 août 1697.

3. *Michel*, né le 6 et baptisé le 7 octobre 1699 (posthume); marié à Champlain le 29 octobre 1753, à Françoise Baril.

En 1686, François forme une société avec Barthélemy David et Ange Lefebvre pour exploiter un congé de traite. Le 4 août 1688 (contrat Adhémar), il engage Pierre Burel pour mener une expédition au pays des Outaouais. François possédait une terre du côté nord-est du fief de Champlain, entre celles de Joseph Turcot et de la veuve Françoise Chorel dit Saint-Romain. Lors de l'aveu de 1738, cette terre de deux arpents sur quarante appartient toujours à ses héritiers. Il y a là maison, grange, étable, écurie, fournil et soixante arpents de terre labourable.

La vie de ménage de François a été brève puisqu'il meurt à Champlain le 15 mars 1699. Jacques Turcot le suit dans la tombe le 6 avril suivant. La veuve de François attendra un an avant de procéder à l'inventaire de ses biens, comme en témoigne une série d'actes rédigés par le notaire Daniel Normandin les 16 et 17 mars 1700, de même que les 3 et 5 avril suivants. Madeleine Baudouin avait probablement, dès ce printemps-là, envisagé de se remarier. Le 11 novembre suivant, elle épousera Pierre Dizy dit Montplaisir, qui fut colonel de milice et juge des seigneuries de Champlain et de La Pérade. Madeleine donnera naissance à onze autres enfants.

Les Lucas canadiens

Le double patronyme Lucas-Dontigny a subsisté jusqu'au début du 20e siècle chez les descendants de François et de Madeleine Baudouin. Il semble qu'ensuite le seul surnom Dontigny ait été retenu jusqu'à nos jours. L'ancêtre Jacques a été le premier Lucas à venir s'établir en Nouvelle-France. Toussaint Lucas dit Lagarde est arrivé en 1665 avec le régiment de Carignan. Yves Lucas dit Saint-Venant est venu plus tard. Toussaint et Yves se sont mariés, mais n'ont pas eu d'enfants. Jacques Lucas dit Maubrisson, Pierre Lucas dit Laviolette, un autre Pierre Lucas originaire de l'Anjou et



Vincent Dontigny et Yolande Dufresne, photographiés en 1996, en compagnie de leurs enfants, petits-enfants et conjoints. De gauche à droite, première rangée : Paule Dontigny, Camille Dontigny, Yolande Dufresne, Dr Vincent Dontigny, orthodontiste, Laurie Dontigny-Duplain et Florence Dontigny-Duplain. Deuxième rangée : Joëlle Dontigny, Louise Denoncourt, physiothérapeute, Xavier Dontigny, Louis Dontigny, ingénieur électricien, Dr Réjean Duplain, médecine familiale et Dominique Dontigny, orthophoniste.

Louis Lucas dit Francoeur sont arrivés quelques dizaines d'années plus tard. Les Lucas de Montréal et de Québec peuvent descendre de l'un ou l'autre des ces pionniers.

Lucas, forme savante de Luc, selon Pierre Blanche, est un patronyme présent en France depuis au moins le 15e siècle. Il n'est donc pas étonnant que la Nouvelle-France en ait hérité de quelques-uns.

La collection « NOS ANCÊTRES » 30 volumes parus Plus de 550 biographies

par Gérard Lebel, C.Ss.R
et M. Jacques Saintonge

Connaissez votre ancêtre et achetez le volume où se trouve sa biographie.

Dites-nous votre nom de famille et nous vous dirons si sa biographie est dans ces volumes.

Prix : 15 \$

Taxe, poste et manutention incluses

En vente à la

Service du Livre, Revue Sainte Anne, Tél. : (418) 827-4538, Interurbain (sans frais) : 1-800-363-3585